

CONSEIL MUNICIPAL MARDI 24 SEPTEMBRE 2024

ORDRE DU JOUR

- Désignation d'un secrétaire de séance
 - Approbation du procès-verbal de la séance du conseil municipal en date du 30 juillet 2024
1. REPRISE DE CONCESSIONS EN ETAT D'ABANDON
 2. ACQUISITION D'UN TERRAIN PROPRIETE DE LOT HABITAT AU LIEU-DIT « LE PUY D'ALLONS » POUR ACCUEILLIR LA FUTURE CHAUFFERIE DU RESEAU DE CHALEUR ET REGULARISATION FONCIERE DES EMPRISES DE VOIRIE
 3. ACQUISITION DE LA PROPRIETE « LARENAUDIE » SITUEE AUX LIEUX-DIT « CROIX DE GAY SUD », « CROIX DE GAY EST », « GALINAT » ET « COMBE FORESTIERE »
 4. ACQUISITION D'UNE PARCELLE QUARTIER MALVARES
 5. CESSION DES BIENS DE L'ETABLISSEMENT PUBLIC FONCIER OCCITANIE A UN TIERS – CESSION DU 20 BIS AVENUE GAMBETTA – PRISE EN CHARGE DU DEFICIT OPERATIONNEL
 6. OUVERTURES DOMINICALES DES COMMERCES EN 2025
 7. ADOPTION DU RAPPORT SUR LE PRIX ET LA QUALITE DU SERVICE PUBLIC D'ASSAINISSEMENT COLLECTIF 2023
 8. ADOPTION DU RAPPORT SUR LE PRIX ET LA QUALITE DU SERVICE PUBLIC D'EAU POTABLE 2023
 9. RAPPORT ANNUEL D'ACTIVITES DU SYDED DU LOT 2023
 10. ADHESION A LA CONVENTION DE PARTICIPATION POUR LE RISQUE PREVOYANCE SOUSCRITE PAR LE CENTRE DE GESTION DU LOT (CDG46)
 11. MODIFICATION DE LA DUREEE HEBDOMADAIRE D'UN EMPLOI PERMANENT AUX ECOLES
 12. EXONÉRATION EN FAVEUR DES IMMEUBLES SITUÉS EN ZONE FRANCE RURALITÉS REVITALISATION RATTACHÉS À UN ÉTABLISSEMENT REMPLISSANT LES CONDITIONS REQUISES POUR BÉNÉFICIER DE L'EXONÉRATION DE COTISATION FONCIÈRE DES ENTREPRISES PRÉVUE À L'ARTICLE 1383 K DU CODE GÉNÉRAL DES IMPÔTS
 13. TAXE FONCIÈRE SUR LES PROPRIÉTÉS BÂTIES EXONÉRATION EN FAVEUR DES LOGEMENTS ACQUIS ET AMÉLIORÉS AU MOYEN D'UNE AIDE FINANCIÈRE DE L'AGENCE NATIONALE POUR L'AMÉLIORATION DE L'HABITAT PAR DES PERSONNES PHYSIQUES
 14. ADMISSIONS EN NON-VALEUR – BUDGET ASSAINISSEMENT
 15. ADMISSIONS EN NON-VALEUR – BUDGET EAU
 16. ADMISSIONS EN NON-VALEUR – BUDGET PRINCIPAL
 17. ADMISSION EN CREANCES ETEINTES – BUDGET ASSAINISSEMENT
 18. ADMISSION EN CREANCES ETEINTES – BUDGET EAU
 19. ADMISSION EN CREANCES ETEINTES – BUDGET PRINCIPAL